

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 19 janvier 2021**

Date de convocation : 11 janvier 2021  
Le dix-neuf janvier deux mille vingt et un à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame GONZALEZ-BOURGES, Maire,  
**Etaient présents** : Denis SEYNAEVE, Hervé NOURRY, Sandrine CAILLAC, Claude ALLIOT, Isabelle TONDEREAU, Marie-Annick BODIN, Laurent CHEYNET, Christophe VON KULLWITZ, Emmanuelle RENAUD, Agnès BLOSSIER, Caroline LEROY, Gaël KERVAREC.  
Nombre de conseillers : 15  
En exercice : 15  
Présents : 13  
Votants : 14  
**Absents excusés** : Jocelyne CAMAIL (pouvoir Claude ALLIOT), Michel DIGUET,  
**Absent** : /  
**Secrétaire de séance** : Denis SEYNAEVE

**ORDRE DU JOUR :**

Approbation du compte rendu du 14 décembre 2020  
- 1 : Subvention APEV

**Questions diverses**

Après s'être assurée que les conseillers aient reçu l'ordre du jour, Madame Chantal GONZALEZ-BOURGES, Maire déclare la séance de conseil municipal ouverte à 20 h 00.

**Approbation compte rendu :**

Madame le Maire donne lecture du procès-verbal du 14 décembre 2020 et demande aux conseillers municipaux de présenter leurs observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

**N°001/2021 – Demande de subvention APEV**

Madame le Maire propose au Conseil municipal de verser une subvention à l'Association des Parents d'Elèves de Villedômer (A.P.E.V) pour le Noël des enfants de l'Ecole.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

- **DECIDE**, d'allouer une subvention de 140.00 € à l'association des parents d'élèves de Villedômer, dénommée « APEV » dont le siège est situé : à la Mairie, sise : Place des Martyrs de la Résistance – 37110 VILLEDOMER.

**Questions diverses :**

- **Projet de territoire** : Madame GONZALEZ-BOURGES informe de l'état d'avancement de la démarche et présente le programme de travail élaboré par la Communauté de Communes du Castelrenaudais s'étalant de janvier à mars.
- **Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)** : Madame GONZALEZ-BOURGES présente les fiches actions portant sur les projets suivants :
  - o Terrain de Foot
  - o ALSH
  - o Liaison douce Bourg / Grand' Vallée

- Rénovation toiture / Nef de l'Eglise
- Enfouissement des réseaux
- Location Salle Sainte Antonia : un local de la salle Saint Antonia sera loué dans le but d'y installer une esthéticienne à compter du 1<sup>er</sup> février 2021. Le loyer est fixé à 200 € par mois.
- Fréquentation Agence Postale : les statistiques de fréquentation de l'Agence Postale de VILLEDOMER sont de 16,3 personnes par jour d'ouverture (sauf pour le lundi qui est la journée la plus fréquentée soit 22 personnes en moyenne).
- Taxe de séjour 2019-2020 : en 2020 le montant de la taxe de séjour perçu s'élève à 2 461,38 euros (2 335,85 euros pour 2019).
- Téléthron : le mont perçu s'élève à 988,10 €.
- Informations COVID : Madame le Maire donne les informations concernant ce dossier.
- Avancement Travaux ALSH : Madame le Maire informe les membres présents de l'état d'avancement de la construction du futur ALSH.
- Travaux réseaux eaux usées : le marché de travaux a été signé avec la société Réha-assainissement le 15 /01. Le montant s'élève à 63 000 € HT.
- Point bulletin : le bulletin est en cours de finalisation. Le projet a été diffusé à l'ensemble des conseillers pour avis / remarques. L'objectif est de l'imprimer pour la fin de cette semaine et d'envisager une distribution entre le 23/01 et le 25/01.
- Point city stade : compte tenu de la problématique de bruit générée par le city stade, des solutions sont recherchées de façon à atténuer l'impact pour les riverains. Une société a été rencontrée avec comme alternative le remplacement des lattes de bois par des lattes en plastiques recyclées pour un cout de 13 000 € (seulement une diminution du bruit). Le déplacement de celui-ci vers l'ancien terrain de foot s'élèverait à 15 000 €.
- Point climatisation salle des fêtes : une réunion du comité de pilotage doit être programmée.
- Enquête publique de la Brenne : le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Le rapport a été publié sur le site.

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 22 h 15.

Les dates des prochains conseils sont les suivantes :

- le 18 février à 20 h 00.
- le 26 mars à 20 h 00.